

NOTE D'INFORMATION – FCP ELLIPSIS EUROPEAN CONVERTIBLE FUND

**CODES ISIN : Part I-DEUR FR00140068E0 - Part IEUR FR0010868802 - Part ICHF
FR0011042167 - Part JEUR FR0010868919 - Part JCHF FR0011042142 - Part JUSD
FR0012696755 - Part PEUR FR0010868901 - Part PCHF FR0011042159 - Part PUSD
FR0011024199 - Part Z FR0011758341 - Part D FR0050000944**

Paris, le 3 juillet 2024

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteurs de parts du FCP Ellipsis European Convertible Fund et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Quels changements vont intervenir sur votre OPC ?

La société de gestion a décidé de modifier le prospectus de votre FCP de la manière suivante :

- Baisse du montant minimum d'investissement initial pour les classes de parts I, de 1.000.000 EUR / CHF à 500.000 EUR / CHF ;
- Création d'une nouvelle part P-DEUR qui dispose des mêmes caractéristiques que les autres classes de parts P, à l'exception du fait qu'elle distribue ses résultats ;
- Baisse des frais de gestion financières applicables aux classes de parts P, de 1,70% TTC maximum à 1,30% TTC maximum.

La stratégie d'investissement, ainsi que le profil de risque / rendement et les autres caractéristiques de votre FCP restent inchangés.

Quand cette ou ces opérations interviendront-elles ?

Les modifications entreront en vigueur le 8 juillet 2024.

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de risque et de rémunération et/ou le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- Modification du profil de rendement /Risque : Non
- Augmentation du profil de risque : Non
- Augmentation potentielle des frais : Non
- Ampleur de l'évolution du profil de risque et de rémunération et/ou du profil de rendement / risque : Non significatif¹



Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?

¹ Cet indicateur se base sur l'évolution du SRI et le cas échéant du SRRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques.

Compte tenu de la nature de l'opération, il n'y a pas d'impact fiscal particulier.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Cette opération interviendra de manière automatique sans aucune démarche de votre part. Si toutefois elle n'était pas conforme à vos souhaits, vous pouvez demander, conformément aux dispositions figurant dans la présente lettre et dans le prospectus du FCP, le rachat de vos parts sans frais.

Nous attirons votre attention sur la nécessité et l'importance de prendre connaissance du Document d'Information Clé (DIC) relatif au FCP, dont un exemplaire vous sera remis sur simple demande adressée au siège social d'ELLIPSIS ASSET MANAGEMENT.

Nous vous invitons à consulter le site internet de la société de gestion <https://www.ellipsis-am.com/>.

Par ailleurs, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller afin de vous permettre d'apprécier l'opportunité de vos placements, et en particulier en l'absence d'avis sur cette opération.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

ELLIPSIS ASSET MANAGEMENT